



Études et analyses

L'insertion professionnelle des éducateurs spécialisés

Une photographie de l'insertion professionnelle à court terme des éducateurs spécialisés diplômés en 2017 dans le Grand Est.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION



Douze enquêtes d'insertion ont été réalisées au cours du premier semestre 2018 auprès de diplômés sortis de formation sanitaire et sociale en 2017 : six enquêtes auprès de diplômés du domaine sanitaire (ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, puéricultrices) et six auprès de diplômés du domaine social (assistants de service social, conseillers en économie sociale familiale, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistants de vie). Ces enquêtes et l'ensemble des publications de la collection sanitaire et social sont des outils d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs de la formation sur le champ sanitaire et social.

Les données de cette publication sont issues de l'enquête par Internet et par téléphone réalisée par l'Oref (Observatoire Régional Emploi Formation) Grand Est, en partenariat avec les quatre écoles de formation d'éducateur spécialisé du Grand Est, du 29 mars au 28 avril 2018, auprès de l'ensemble des éducateurs spécialisés diplômés en 2017.

Plus de 400 diplômés ont été interrogés. Parmi eux, 73 % sont des femmes, 33 % ont moins de 25 ans. La quasi-totalité a décroché son diplôme en juin ou juillet 2017.

Le nombre de questionnaires exploitables s'élève à 253, soit un taux de réponse à l'enquête de 62 %.

L'échantillon des répondants a fait l'objet d'un redressement en fonction de l'école de formation, du sexe et de la tranche d'âge.

En ce qui concerne les personnes déclarant occuper deux emplois ou plus, l'enquête s'intéresse à l'emploi principal. De plus, les résultats sont présentés pour les personnes exerçant les fonctions du métier pour lequel elles se sont formées.

SOMMAIRE

SITUATION DES DIPLÔMÉS VIS-À-VIS DE L'EMPLOI	5
◇ Quel accès à l'emploi ?	5
◇ Quelles conditions d'emploi ?	5
◇ Dans quels secteurs exercent les diplômés ?	5
PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU DIPLÔME	6
◇ Quelle vitesse d'insertion ?	6
◇ Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?	6
PERCEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES DIPLÔMÉS .	7
◇ Quelle perception de l'emploi ?	7
◇ Quelle perception de la formation ?	7
MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI.....	8
◇ Où travaillent les diplômés ?	8
◇ Quels sont les types de mobilité ?	8
DÉFINITIONS ET GLOSSAIRE	9

Situation des diplômés vis-à-vis de l'emploi

QUEL ACCÈS À L'EMPLOI ?

En avril 2018, neuf à dix mois après l'obtention de leur diplôme en 2017, 92 % des éducateurs spécialisés indiquent travailler (+9 points par rapport à l'enquête réalisée un an plus tôt). En tenant compte des personnes en recherche d'emploi (6 %), la plupart des diplômés sont donc actifs.

QUELLES CONDITIONS D'EMPLOI ?

Au sein des diplômés en emploi, 91 % exercent des fonctions d'éducateur spécialisé.

Concernant ces derniers, un sur deux est engagé en CDD (dont une majorité d'une durée supérieure à six mois). Les autres contrats sont pratiquement tous à durée indéterminée, avec 44 % de CDI et 3 % d'agents de la fonction publique (y compris stagiaires).

Un diplômé en emploi sur dix travaille à temps partiel. Il s'agit d'une situation la plus souvent subie.

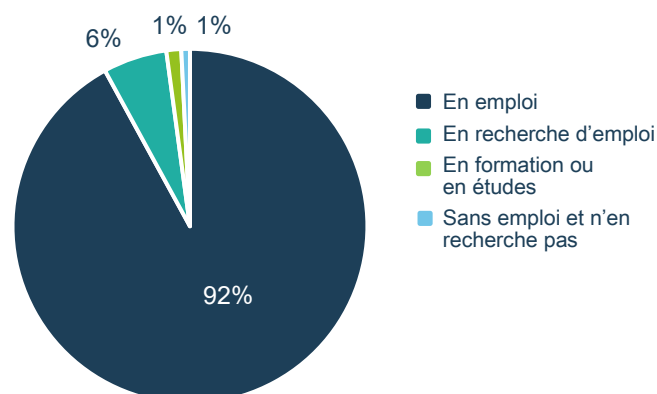
Les personnes exerçant des fonctions autres que celles d'éducateur spécialisé au moment de l'enquête peuvent être considérées pour plus d'un tiers d'entre elles comme sorties du domaine sanitaire et social. Trois sur dix sont quant à elles moniteurs éducateurs. Globalement, plus de la moitié recherchent un poste d'éducateur spécialisé.

DANS QUELS SECTEURS EXERCENT LES DIPLÔMÉS ?

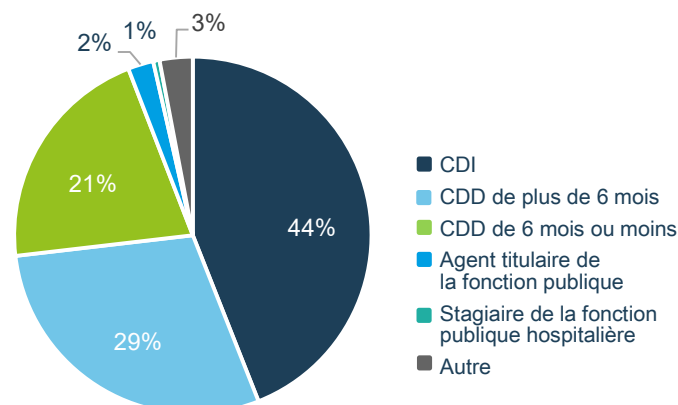
Deux éducateurs spécialisés sur cinq sont embauchés dans le secteur de l'aide sociale. L'hébergement pour enfants en difficulté¹ et l'hébergement pour enfants ou adultes handicapés² figurent également parmi les secteurs employeurs les plus importants.

A noter que sept emplois sur dix se situent dans la sphère associative.

Situation professionnelle des diplômés

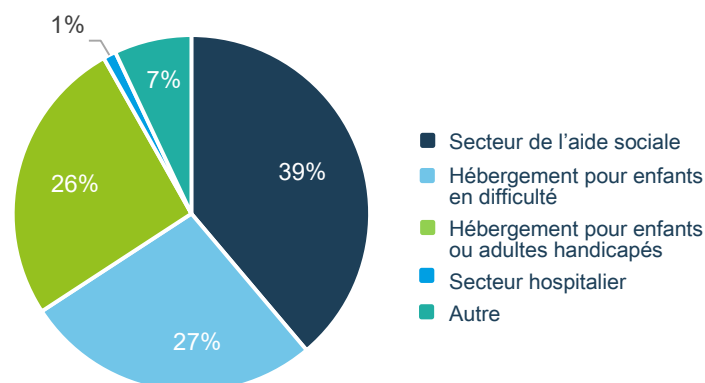


Statut de l'emploi détenu par les diplômés



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'éducateur spécialisé

Secteur d'activité où travaillent les diplômés



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'éducateur spécialisé

1. Maison maternelle, orphelinat, foyer de l'enfance

2. Institut médico-éducatif ou médico-pédagogique, foyer d'hébergement, foyer de vie, maison d'accueil spécialisé

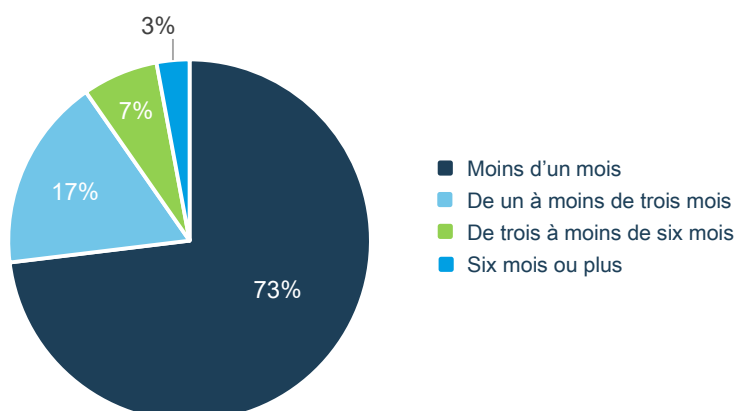
Parcours professionnel depuis l'obtention du diplôme

QUELLE VITESSE D'INSERTION ?

Les éducateurs spécialisés accèdent rapidement à l'emploi après la sortie de formation, avec plus de sept diplômés sur dix ayant décroché un travail en moins d'un mois. À l'opposé, seul un sur dix a mis trois mois ou plus pour s'insérer professionnellement.

La rotation sur les postes de travail peut être estimée importante, avec plus d'un tiers des personnes ayant changé d'emploi au moins une fois depuis leur sortie de formation.

Temps d'accès à un emploi après la sortie de formation

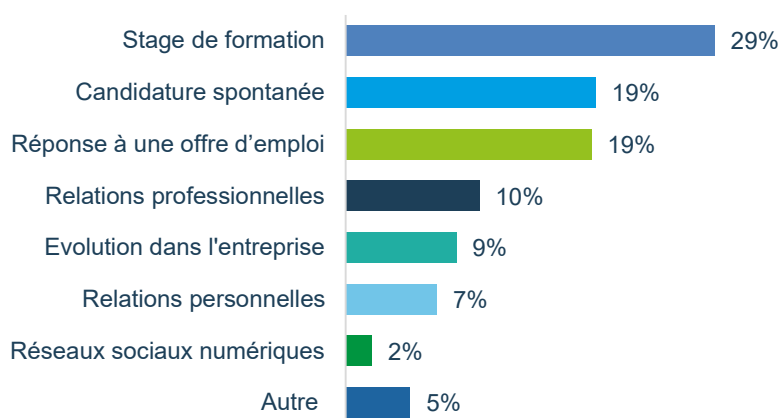


Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'éducateur spécialisé

QUELLE DÉMARCHE MISE EN OEUVRE POUR ACCÉDER À L'EMPLOI ?

Pour trois diplômés sur dix, l'emploi exercé l'est dans une structure où un stage a été effectué pendant la formation³. Par ailleurs, les principales démarches ayant abouti à l'obtention du poste sont la candidature spontanée et l'envoi d'une candidature en réponse à une offre d'emploi.

Démarche ayant permis d'accéder à l'emploi actuel



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'éducateur spécialisé

3. La formation préparant au DE d'éducateur spécialisé est dispensée en trois ans, en alternance entre enseignement théorique et enseignement pratique, soit 1 450 heures d'enseignement théorique et 15 mois de stage (2 100 heures)
Source : www.grand-est.drjscs.gouv.fr

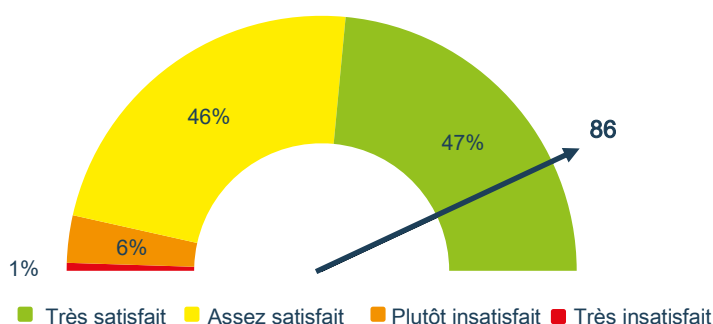
Perception de l'emploi et de la formation par les diplômés

QUELLE PERCEPTION DE L'EMPLOI ?

Le critère de motivation le plus fortement cité concernant l'emploi occupé au moment de l'enquête se rapporte au type de public pris en charge.

Les éducateurs spécialisés expriment une vive satisfaction quant à leur emploi. Ils sont respectivement 46 % et 47 % à se dire assez satisfaits, voire très satisfaits du poste qu'ils occupent au moment de l'enquête.

Niveau de satisfaction dans l'emploi actuel



Note de lecture : l'indicateur de 86 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits

QUELLE PERCEPTION DE LA FORMATION ?

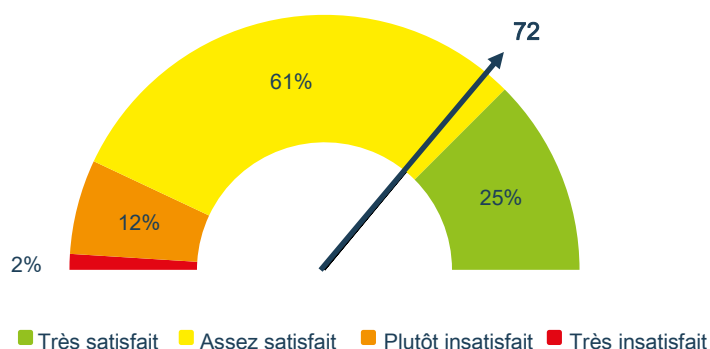
Quelle que soit leur situation professionnelle au moment de l'enquête, les éducateurs spécialisés diplômés en 2017 donnent majoritairement un avis favorable sur la formation reçue, y compris les stages. Ils sont ainsi respectivement 61 % et 25 % à juger leur formation assez ou très satisfaisante.

Si l'on considère les diplômés en emploi exerçant des fonctions d'éducateur spécialisé et ceux en recherche d'emploi, plus d'un tiers émettent le souhait de suivre une autre formation professionnelle (diplômante ou non) dans les trois ans à venir.

Des projets de formation menant à d'autres fonctions dans le domaine social sont mentionnés. Pour un diplômé sur cinq souhaitant se former, il s'agirait ainsi d'évoluer vers une fonction de direction ou d'encadrant, en préparant par exemple le Caferuis.

Dans le même temps, certains expriment des projets de formation visant un perfectionnement professionnel, pouvant consister à passer un diplôme universitaire (licence ou master).

Jugement porté sur la formation d'éducateur spécialisé



Note de lecture : l'indicateur de 72 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits

Base : Ensemble des diplômés



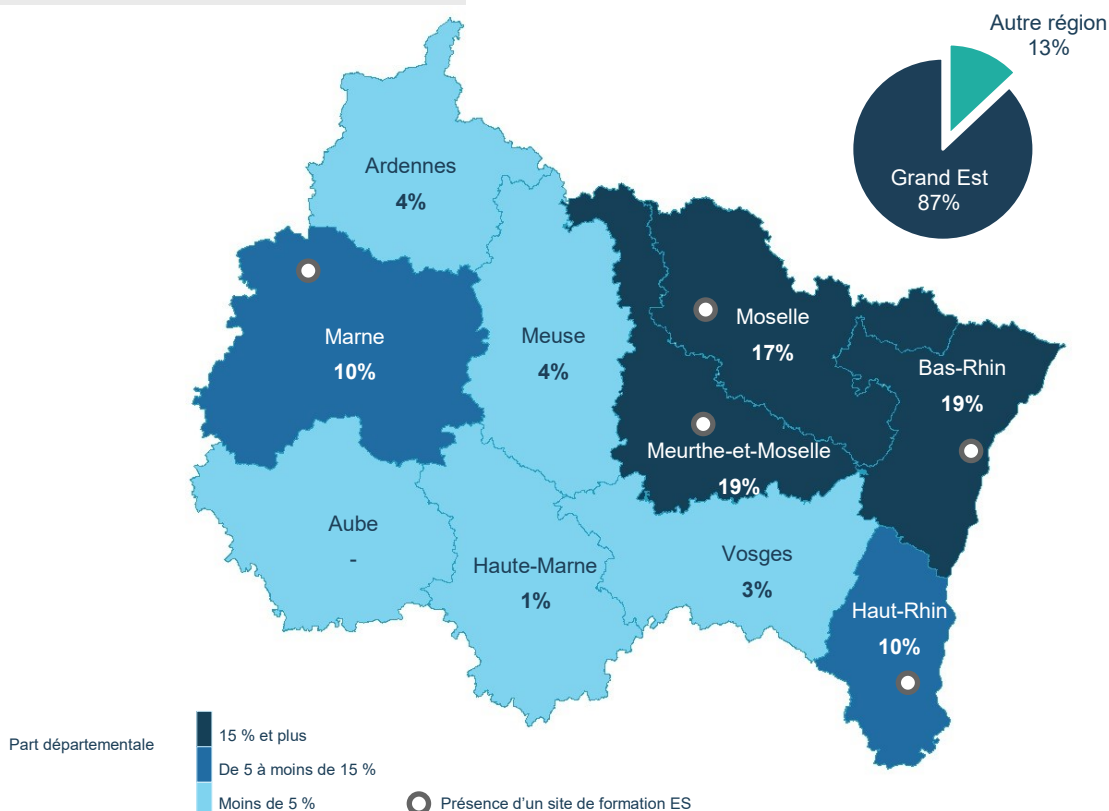
Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'éducateur spécialisé et demandeurs d'emploi

Mobilité géographique des diplômés en emploi

OÙ TRAVAILLENT LES DIPLÔMÉS ?

87 % des diplômés éducateurs spécialisés de 2017 travaillent en région Grand Est (81 % lors de l'enquête précédente). Trois départements totalisent plus de la moitié de l'effectif en emploi : la Meurthe-et-Moselle, le Bas-Rhin et la Moselle.

Département du lieu de travail des diplômés



Lecture de la carte : 19 % des diplômés travaillent dans le Bas-Rhin

Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'éducateur spécialisé

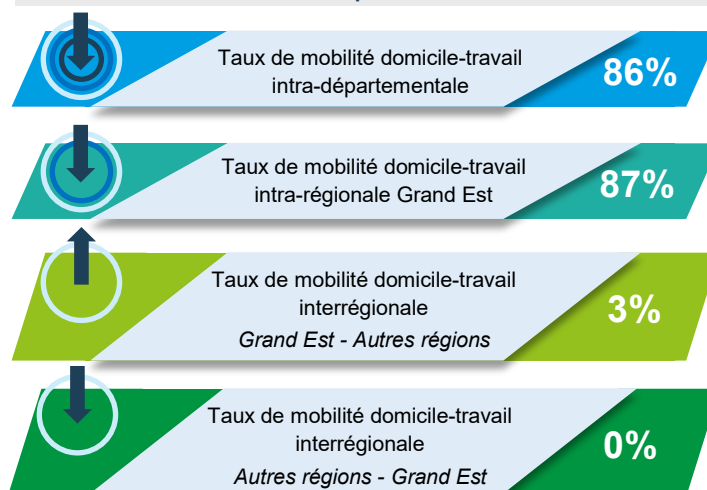
QUELS SONT LES TYPES DE MOBILITÉ ?

Les éducateurs spécialisés travaillent en grande majorité dans le département où se trouve leur résidence principale (86 %).

87 % des éducateurs spécialisés ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est, tandis que 10 % ont leur résidence principale et exercent en dehors de la région Grand Est.

Ajoutons qu'ils sont 3 % à avoir leur résidence principale dans le Grand Est et à travailler dans une autre région française ou à l'étranger (Luxembourg, Suisse).

Mobilité domicile-travail des diplômés



DÉFINITIONS

- Actifs : personnes en emploi et au chômage
- Emploi à durée indéterminée : CDI, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants (exercices en libéral, autoentrepreneurs, associés, gérants ou chefs d'entreprise)
- Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés
- Taux de mobilité domicile-travail intra-départementale : part des diplômés qui travaillent dans le département de leur résidence principale
- Taux de mobilité domicile-travail intra-régionale : part des diplômés qui ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est
- Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Grand Est - Autres régions : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans une autre région de France ou à l'étranger
- Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Autres régions - Grand Est : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans une autre région de France ou à l'étranger et travaillent dans le Grand Est

GLOSSAIRE

- Caferuis : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
- CDD : Contrat à Durée Déterminée
- CDI : Contrat à Durée indéterminée
- DE : Diplôme d'Etat
- ES : Educateur Spécialisé

Les 8 collections de l'OREF



Réalités Emploi-Formation

Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en région, dans les territoires et les secteurs d'activités.



Tableaux de bord

Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en région. Des documents actualisés en permanence.



Études et analyses

Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



Réflexions prospectives

Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploi-formation ».



Sanitaire et social

Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en région. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



Mieux comprendre

Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



Médias

S'informer

Des outils pour rester informé.



Documents outils

Aider

Des outils pour aller plus loin.